



Saint Martin, notre commune



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2021
www.saintmartinleieux.com

SOMMAIRE

Votre nouvelle équipe municipale	P. 1
Budget communal	P. 2
Réalisations	P. 2
Informations communales	P. 4
Informations pratiques	P. 5
Téléthon	P. 6
Dossier COVID	P. 7
La vie à l'école	P. 8
Etat Civil 2020	P. 9
Tarifs Communaux 2020	P. 9
Espace des Associations	P. 10
Infos communautaires	P. 12

NUMEROS UTILES

Ecole	05.55.39.19.73
Déchetterie St Martin	05.55.31.02.11
Trésor Public Aix	05.55.70.21.38
Gendarmerie Aix	05.55.70.13.58
Com. de Cnes du Val de Vienne	05.55.70.02.69
EDF Dépannage	09.726.750.87
SAUR	05.87.23.10.01
ORANGE Dépannage	39.00
Assistante Sociale	05.55.70.47.75
Référente gérontologique	05.55.70.49.14
Pompiers	18
SAMU	15

Contacts :

Tél. : **05.55.39.10.85**

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr
Site : www.saintmartinlevieux.com

Heures d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Rédactionnel - Publicité :
Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Crédit photos :
Mairie de Saint Martin-le-Vieux
Laurent Chevalier - Fotolia

Conception : **D. VALLE** 05 55 70 32 84

Impression : **ICOMIA**
Le Beaubonnat - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 70 32 89 - contact@icomia.fr



EDITO

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante. Cette période inédite restera dans les mémoires, elle nous a privés de convivialité, de proximité, de moments festifs et associatifs. Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils pouvaient nous manquer.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais. Je tiens sincèrement à vous remercier de votre soutien et de, ce qui me semble, la reconnaissance du travail accompli sous le précédent mandat.

Notre action va se poursuivre avec une équipe renouvelée et paritaire. Installés seulement le 26 mai, vos élus se sont mis au travail immédiatement pour gérer la crise sanitaire et engager nos projets du mandat avec toujours en ligne de mire l'intérêt général qui doit être la boussole de notre action au quotidien.

Vous retrouverez dans ce bulletin toutes les réalisations et embellissements qui ont été entrepris en 2020. Comme vous pourrez le constater, ces actions se poursuivent et d'autres projets vont démarrer en 2021.

Au moment de l'impression de ce bulletin, il ne m'est pas possible de vous préciser les mesures de restriction qui risquent de s'imposer à nous dans les prochains jours. J'en appelle donc à votre vigilance et au respect des consignes sanitaires.

Notre solidarité, pendant les périodes de confinement, nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir nos services publics. Je tiens également à remercier toutes celles et ceux qui ont pris de leur temps mettre en place des chaînes de solidarité et avoir maintenu du lien avec les personnes qui en avaient besoin.

Je n'oublie pas le personnel communal qui, avec la crise sanitaire, s'est investi dans l'application de protocoles très complexes et parfois changeants et je les félicite aussi pour leur implication au quotidien dans le fonctionnement de notre commune. Grâce à eux, le service municipal ne s'est jamais interrompu à Saint Martin.

Gardons l'espoir d'un printemps plus heureux. Prenez soin de vous et de vos proches et restons solidaires, comme nous savons si bien l'être.

Bien sincèrement

Sylvie ACHARD,
Maire,

Conseillère Départementale.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Lors des élections municipales de mars dernier, les électeurs ont renouvelé leur confiance à la liste « Saint-Martin, poursuivons ensemble ». En raison du contexte sanitaire, l'élection du maire et de ses adjoints s'est déroulée exceptionnellement, à huit clos, à la Maison des Associations le lundi 25 mai 2020.

Ont été élus :



Sylvie ACHARD
Maire



Daniel LAVALADE
1^{er} Adjoint
en charge des travaux, voirie,
assainissement et sécurité



Pierre PETILLON
2^e Adjoint
en charge des finances,
de l'urbanisme



Mireille BRUZAT
3^e Adjointe
en charge des affaires
scolaires enfance et jeunesse



Sébastien DELOMENIE
4^e Adjoint
en charge de la vie associative
et culturelle communication,
environnement,
développement durable



Sylvie LEONARD
Conseillère déléguée
en charge des affaires sociales,
cérémonies officielles
et développement durable



Jean-Marc CARRAUD
Conseiller délégué
en charge des travaux,
de la voirie et accessibilité



Martine BAYLE
Conseillère



Florence DUBARRY
Conseillère



Christine ESCALIER
Conseillère



Valérie GIROIR
Conseillère



Patrick JOUHANNEAU
Conseiller



Damien LEVEQUE
Conseiller



Nadège MARCILLAUD
Conseillère



Jean-Marc MOUSNIER
Conseiller



En raison de la crise sanitaire, le **budget communal** a été adopté tardivement, le 29 juin dernier par le conseil municipal. Il a fallu l'adapter aussi bien en dépenses qu'en recettes pour gérer au mieux les dépenses imprévues liées à la Covid.

Il a tout de même été établi avec :

- la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services publics rendus aux habitants
- de poursuivre les investissements indispensables pour la commune en demandant, chaque fois qu'il est possible, des subventions auprès du Département, de la Région ou de l'Etat.

Cette année, encore, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition des deux taxes locales (foncier et foncier non bâti), consciente de la charge importante que les impôts représentent sur le budget des ménages.

Quelques chiffres clés :

- L'endettement de la commune reste toujours très faible avec un encours total de dette de 152 000 € soit 166 € euros par habitant alors que la moyenne nationale est de 572 €.
- Sur les 5 dernières années, 654 000 € de dépenses d'équipement ont été réalisées sur la commune, financées par des subventions à hauteur de 365 000 € et pour le restant, par notre épargne.
- Nous continuons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, elles n'ont augmenté que de 11% sur 5 ans. En revanche, nos recettes de fonctionnement ont tendance à diminuer car elles dépendent à plus de 80% des impôts et des dotations de l'Etat.

REALISATIONS

CREATION D'UN DECAPARK



Après l'aménagement de l'aire de jeux située à côté de la mairie, un nouvel équipement à destination des enfants a été créé sur une partie du terrain de sport, en face de l'école ; l'autre partie engazonnée restant toujours dédiée à la pratique du football ou autres jeux de ballon.

Ce type d'équipement qui se différencie d'un terrain multisports classique, permet à tous les enfants, petits ou grands, de faire du sport tout en s'amusant à des jeux d'équipes ou d'adresses. Il est encerclé d'une mini-piste d'athlétisme. De plus, il peut être utilisé par les enseignantes pour leurs séances sportives.

Les travaux ont été entièrement réalisés cette année et cet espace a ouvert au public en juin dernier. Il a été financé à près de 70% par l'Etat et le Département.

TRAVAUX A L'ECOLE

De nombreux travaux ont été réalisés à l'école au cours de l'année, ils ont été financés à plus de 50% par l'Etat et le Département :

- Le long de la façade de l'école, de nouvelles grilles et un portail coulissant au « design » moderne de couleur grise ont remplacé les grilles existantes vieillies et abîmées par des décennies d'existence.



- Les deux classes, de part et d'autre de la garderie, ont été équipées de volets roulants solaires afin de mieux isoler les salles notamment en période de canicule et de grands froids. De même, les portes de la garderie ont été remplacées par de nouvelles plus hermétiques et performantes en terme d'isolation et un visiophone pour augmenter la sécurité du bâtiment scolaire a été mis en place.

REALISATIONS

- Un grand placard aux couleurs vives et chatoyantes, pratique et fonctionnel a été aménagé au fond de la classe de maternelle proposant de multiples rangements et simplifiant le travail de l'enseignante et de l'Atsem.



- Une fresque murale a vu le jour, en un week-end, sur les murs de l'école, réalisée par un graffeur bordelais sur le thème de l'environnement et du recyclage des déchets. (voir article école)

ACHATS DE MATERIEL 2020

Le service technique s'est doté d'un nouveau compresseur, d'un souffleur de feuilles à dos et d'une tarière.

TRAVAUX DE VOIRIE

Avec la crise sanitaire, les travaux de point à temps, cette année, n'ont pas pu se dérouler. Ils recommenceront en 2021 avec probablement, un nombre de jours plus conséquent.

De même, les travaux de voiries prévus n'ont pas pu être réalisés sauf l'aménagement du village des Domarias qui s'est fait en décembre ; les travaux de voirie de la Z.A. de Bel-Air et du village du Poueix sont reportés en 2021.

ISOLATION APPARTEMENT COMMUNAUX

L'isolation des 4 appartements communaux, situés rue de la mairie a été refaite, toujours avec le soutien financier du Département et dans l'optique de diminuer la facture énergétique de nos locataires.

TRAVAUX EN REGIE

réalisés par les services techniques

- Les agents du service technique ont repeint en gris le chalet jouxtant le nouveau décapark ainsi que celui qui se trouve dans la cour de l'école. Pour s'harmoniser avec les nouvelles grilles de l'école et les portes de la garderie, les volets de la garderie et des appartements communaux situés à l'étage ont également été repeint en gris.



- Suite aux travaux du décapark, un espace vert, a été aménagé avec plantation de pelouse, d'arbres, et d'arbustes, permettant ainsi aux parents de surveiller « au vert » leurs enfants. De plus, pour les plus courageux d'entre eux, un vélo a été installé leur permettant de faire du sport tout en rechargeant leur batterie de téléphone grâce à leurs coups de pédale !!!

- Dans le cadre du fleurissement communal, de nouveaux espaces ont été créés ou améliorés, notamment sur le talus du terrain synthétique dans la cour de l'école ; sur l'espace se situant derrière l'éco-point en face de l'église en plantant de nouvelles espèces.

Une petite dizaine de chênes ont également été replantés dans le parc de la Maison des Associations pour venir remplacer certains que nous avons dû couper en raison de leur mauvais « état de santé ».

Demandes de subventions

- D'autres demandes sont en cours notamment pour des gros travaux de voirie concernant des voies communales.
- Une subvention auprès de l'Etat et du département a été demandée pour l'installation d'un chauffage réversible en climatisation à la Maison des Associations de Bel-Air.
- Un dossier de subvention a été déposé auprès de l'Etat et du département pour financer des travaux à l'école : réhabilitation de deux classes (isolation des murs, menuiserie, peinture, éclairage, sol), le tout dans un souci d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Où en est-on ?

Depuis juin 2019, l'éclairage public est éteint entre minuit et 6h du matin sur l'ensemble du territoire communal. Cette décision a été prise en conseil municipal, afin de minimiser l'impact sur l'environnement, la pollution lumineuse et pour maîtriser des dépenses d'énergie.

Après un an et demi de fonctionnement, les premières économies ont été réalisées sur le poste « électricité » aussi bien au niveau des kilowatts consommés qu'au niveau budgétaire : 12100 kw en moins et 1000 € d'économie.

FORMATION DEFIBRILLATEUR

Le samedi 17 octobre, les présidents ou membres des associations de la commune, ainsi que quelques conseillers municipaux ont suivi une formation "défibrillateur". Ils se sont familiarisés à la manipulation de ces appareils, qui ne l'oublions pas, peuvent sauver des vies.

Pour rappel, 2 défibrillateurs ont été installés, l'un sous la halle, place de la Mairie et l'autre à la Maison des Associations à Bel-Air.

RECENSEMENT 2021

Cette année, le recensement de la population devait théoriquement se dérouler du 21 janvier au 20 février 2021 mais suite à la crise sanitaire celui-ci a été annulé et reporté en 2022.

VŒUX ET REPAS DES AINÉS

Malheureusement cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux, où chacun aime se retrouver, est annulée en raison de la pandémie. Vous serez informés de la tenue du repas des aînés ultérieurement.

FACEBOOK

Un compte facebook a été créé par la Mairie où chacun peut y puiser les dernières nouvelles de la commune ou toute information utile aux administrés : [facebook.com/mairie.saintmartin.le.vieux](https://www.facebook.com/mairie.saintmartin.le.vieux)



AIDE FINANCIERE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à l'augmentation importante des tarifs des transports scolaires, la municipalité a décidé pour cette année d'aider financièrement les parents dont les enfants empruntent les lignes scolaires quotidiennement (élèves, collégiens et lycéens) à hauteur de 15, 33, 36 et 81€ selon les quotients familiaux.



CEREMONIES 2021

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour les cérémonies officielles 2021, à l'Esplanade du Souvenir, devant l'église :

- Le 19 mars à 16h30
- Le 8 mai à 10h
- Le 11 novembre à 10h

HALTES AUX INCIVILITES ET NUISANCES

- Chaque année, les services techniques sont amenés à ramasser un nombre croissant de dépôts sauvages (sacs poubelles, cartons, bouteilles, meubles, pneus, ferraille...) à différents endroits de la commune : éco-point, fossés...

CES ENDROITS NE SONT PAS DES DÉCHARGES.

Ces incivilités ont des conséquences sanitaires et elles polluent visuellement notre cadre de vie et notre environnement. **Allez à la déchetterie !!!** Rappel : La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a introduit de nouveaux mécanismes juridiques afin de faciliter et d'amplifier la lutte contre les dépôts sauvages. Les maires, en vertu de leur pouvoir spécial de police en matière de déchets et de salubrité, ont la possibilité d'ordonner immédiatement le paiement d'une amende administrative allant jusqu'à 15 000 euros à l'encontre des contrevenants.

- Afin de ne pas perturber son voisinage immédiat, chaque propriétaire est tenu d'entretenir ses haies et ses arbres, notamment ceux qui poussent en bordure de lignes électriques basse tension ou de lignes téléphoniques. Il doit également entretenir son terrain afin de ne pas engendrer des nuisances visuelles, sonores ou olfactives.

RAPPEL : LIVRE CONSACRE A L'HISTOIRE DE ST MARTIN

L'ouvrage réalisé par Monsieur Jacques BARRET, sur la généalogie des trente soldats martinis morts lors des deux grandes guerres est toujours en vente à la mairie au prix de 15.00 €.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Une attestation leur sera remise qu'ils devront présenter lors du passage d'examens ou de permis de conduire.



LA MARINE RECRUTE DE 16 A 30 ANS, SANS DIPLOME A BAC +5

Comme 3500 jeunes français chaque année, rejoignez la Marine Nationale ! Nous vous proposons de prendre part à une mission qui a du sens : défendre votre pays et protéger vos compatriotes en mer, sur terre et dans les airs, tout autour du monde, au sein d'un collectif de 39000 marins. En rejoignant l'une de nos 6 écoles ou l'un de nos 9 centres de formation en France, vous aurez la possibilité de choisir parmi plus de 50 métiers dans quatre grands domaines d'emploi.

INFO CIRFA DE BRIVE : 05 55 74 33 17 ou ETREMARIN.FR



Questions	Oui	Non	Réponses
Ai-je le droit de brûler des déchets ménagers ou verts chez moi ? 		✗	Arrêtés l'interdisant : Préfectoral Départemental
Puis-je passer la tondeuse à gazon les jours de semaine ? Et le samedi ? 	✓		Oui mais évitez de le faire à des heures trop matinales ou trop tardives ainsi qu'au moment des repas.
Ai-je l'obligation d'entretenir mon terrain ? 	✓		Oui, je me dois de maîtriser la végétation sur mon terrain (ronces) pour éviter les nuisances olfactives, visuelles et la prolifération des serpents ou autres nuisibles.
Suis-je responsable si mon animal de compagnie erre sur la commune en toute liberté ? 	✓		La loi impose aux propriétaires d'animaux une obligation de surveillance. Tout dégât commis par un animal errant relève de la responsabilité civile de son propriétaire.
Puis-je laisser, en toute liberté, mon chien faire ses besoins sur les trottoirs ? Les espaces verts ? 		✗	Non, il doit être tenu en laisse et ses déjections doivent être ramassées !
Puis-je jeter les lingettes dans les WC ? 		✗	Non, ce sont des matériaux très difficilement dégradables qui nuisent aux systèmes d'assainissement collectifs et autonomes.
Puis-je jeter mon masque chirurgical usagé n'importe où ? 		✗	Non, ce sont des déchets considérés comme potentiellement infectieux. Pour une question d'hygiène, il faut les jeter dans un sac dédié aux déchets.
Puis-je faire ma carte d'identité ou mon passeport à la mairie ? 		✗	Vous devez prendre rendez-vous à une mairie habilitée pour la délivrance de ces documents (Aixe/Vienne, Limoges, Saint-Yrieix-La-Perche, Isle...)

La chasse aux trésors de Saint-Martin

Malgré les conditions sanitaires et météorologiques, une bonne cinquantaine de personnes ont participé à la randonnée « chasse au trésor » et ont pu (re)découvrir notre patrimoine local.

En effet, différentes questions autour de l'histoire de la commune jalonnaient le parcours de 5,9 km d'un des chemins de randonnée de Saint-Martin.

Le projet a émergé du conseil municipal puis a été présenté aux associations de la commune et au coordonnateur AFM-téléthon de la Haute-Vienne, Marcel Ribière. Les membres des associations se sont montrés enthousiastes et se sont rapidement investis pour la noble cause en partageant de nombreuses idées.

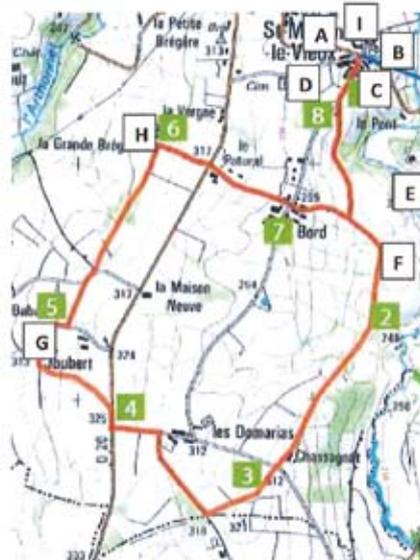
En dépit du contexte particulier, nous avons décidé de maintenir la manifestation en faveur du téléthon en conservant le projet innovant et central : la chasse au trésor avec ses versions « papier et numérique ». Et ce fut un réel succès ! Preuve que le lien social est d'autant plus fondamental en cette année 2020, et les élans de générosité toujours aussi présents.

Notre commune a d'ailleurs été mise à l'honneur dans le journal régional de France 3.

Nous remercions les membres des associations pour leur investissement et le téléthon à Saint-Martin vous donne rendez-vous l'année prochaine pour concrétiser toutes les idées !



La randonnée du téléthon à Saint-Martin-le-Vieux



- 1 Remontez vers le terrain de football et s'engagez dans le premier chemin à gauche. Descendez jusqu'à la croix d'un autre chemin. Tournez à gauche puis s'engouffrez dans le premier sentier à droite.
- 2 Suivez le sentier pendant la descente puis remontez jusqu'à la route des Domarias.
- 3 Prendre le chemin en face puis tourner à droite dans le chemin pour aller au-dessus de l'ancien des Domarias. Tournez alors à gauche sur la petite route jusqu'à l'intersection avec la RD 20.
- 4 Prendre la RD 20 à droite et emprunter tout de suite le chemin à gauche qui mène à Joubert.
- 5 Arrive à Joubert, prenez la petite route à droite. S'engager dans le chemin en face dans le village qui conduit au hameau "La Grande Brégère".
- 6 A la "Grande Brégère", prendre la route à droite. Suivez la RD 20 et continuez sur cette petite route jusqu'à Bord.
- 7 Arrive à Bord, au carrefour, prendre le chemin tout droit. Emprunter le chemin à gauche qui rejoint Saint-Martin-le-Vieux.
- 8 Rejoindre le parking de Pécole.



Scannez ce QR code pour avoir la version numérique

	Questions	Réponses
A	De combien de colonnes le monument aux morts est-il composé ?	
B	Sur un côté de l'église, vous trouverez une pierre compagnonique. Combien d'outils sont représentés sur cette pierre ?	
C	Sur le côté droit de l'école, vous avez l'œuvre de Monsieur Poulet, combien d'étoiles scintillent ?	
D	Au niveau du décapark, quelle est l'altitude ?	
E	A quel moulin appartient cette cascade ? (Ponperly, Chêze ou Judie) Noter le nombre de lettre du nom.	
F	A quelle famille appartiennent ces arbres ? (Érable, conifère ou tilleul) Noter le nombre de lettre du nom.	
G	A Joubert, après la longue grange, quel arbre a-t-on à droite ? Un chêne = 1000, un sapin = 2000 ou un saule pleureur = 3000	
H	A la grande Brégère, sur la gauche se trouve un puits. Combien comptez-vous de planches verticales ?	
I	Sur la façade de la mairie, combien y a-t-il de feuilles de châtaignier ?	

Additionner tous les chiffres pour trouver le code



LA COMMUNE AU TEMPS DE LA COVID

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

RAPPEL : COMMENT METTRE UN MASQUE



Premier confinement

Au mois de mars 2020, la France est confinée afin de freiner l'expansion de la pandémie de la covid-19. A l'échelle de la commune, Mme le Maire a fait appel au talent des couturières de St Martin pour réaliser des masques en tissu. Toutes bénévoles, elles ont permis de doter l'ensemble de la population, des adultes aux collégiens, de masques lavables. Nous renouvelons, une fois encore, nos remerciements à Gaïetanne ZARB, Christiane DOMENGE, Monique HARNICHARD, Odette MAGNE, Yvette GARRAUD, Marie-Hélène HEMARD, Mireille LASTES, Ghislaine BARRET, Jacqueline CANAVERA, Martine GAILLARD et Monique MERIGOT.

Des dons ont été faits, notamment par les patrons d'Intermarché qui nous ont donné une palette complète de chocolats de Pâques qui a été distribuée à tous les enfants de l'école ainsi qu'à notre équipe de couturières. Leur générosité ne s'est pas arrêtée là, ils nous ont offert des gants, des masques et des visières pour le personnel communal de même que l'entreprise Loris Morisson.

Durant cette période, l'équipe municipale s'est mobilisée afin de répondre aux attentes de la population. Des contacts téléphoniques réguliers avec nos aînés ont été réalisés et pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, des élus ont effectué des courses de première nécessité. Les agents techniques de la commune ont continué à assurer leur mission comme l'entretien de la commune, des stations d'épuration et l'accueil des enfants des personnels prioritaires à l'école a été assuré par le personnel de l'école et les enseignantes à tour de rôle. Le secrétariat de mairie est également resté ouvert pendant ces deux mois.

Rentrée scolaire

C'est dans un contexte particulier que les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 2 septembre.

La commune a mis tout en oeuvre pour que cette rentrée spéciale se déroule au mieux pour les élèves et leurs parents.

Du gel hydroalcoolique, des distributeurs de papier à usage unique ont été installés dans les différentes classes. Un arrêté de port du masque obligatoire pour les parents ou accompagnateurs des enfants dans l'enceinte de l'école et aux abords de celle-ci a été pris afin de préserver la santé de tous lors des heures d'affluence. La restauration des enfants se fait maintenant en deux services pour éviter le brassage des élèves. Un blog de l'école a été créé où chacun peut y puiser des renseignements (blogsenclasse.fr/87-saint-martin-le-vieux-primaire-ecole-publique/).

Deuxième confinement

Depuis fin octobre, le 2^e confinement est entré en vigueur. Les services administratifs et techniques continuent de fonctionner normalement dans le respect des gestes barrières. La Mairie reste ouverte aux heures habituelles pour toutes les demandes.

Au niveau de l'école, le protocole sanitaire a été renforcé. Des nouvelles mesures ont été prises pour respecter le non brassage des élèves. Deux personnes sont présentes le matin à la garderie au lieu d'une pour prendre en charge les enfants. Une répartition des élèves suivant leur niveau est faite dès leur arrivée. La garderie du soir est elle aussi soumise aux mêmes règles. Tant que le temps est clément, les enfants sont gardés dans la cour avec des espaces réservés à chaque classe pour respecter et éviter un maximum le brassage. La Mairie a donné, à chaque enfant de plus de 6 ans, deux masques en tissu. La désinfection et la ventilation des locaux sont faites plusieurs fois par jour. Une personne a été recrutée pour le nettoyage des salles de classe le soir.



RENTREE 2019/2020

2 TPS / 10 PS / 13 MS : M^{me} Pauline DARDILHAC
13 CP / 9 CE1 : M^{me} Françoise PELISSIER

7 GS / 18 CE2 : M^{me} Nathalie BOUYSSET
6 CM1 / 12 CM2 : M^{me} Hélène DELANNE Directrice

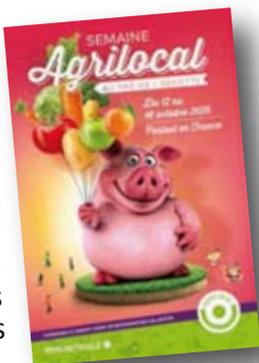
LES EVENEMENTS DE L'ANNEE

En raison de la crise sanitaire actuelle, toutes les sorties ont été annulées ainsi que la traditionnelle fête de l'école. L'Amicale de l'école a néanmoins offert à chaque enfant qui partaient au collège une calculatrice qui habituellement leur était remise lors de cette manifestation.

SEMAINE AGRILocal

Du 12 au 16 octobre 2020, dans le cadre de la semaine du goût et en partenariat avec Agrilocal 87, les producteurs locaux ont été mis en avant à chaque repas.

Désormais, la commune s'est engagée à se servir le plus possible parmi les producteurs locaux comme La Famille TEULET basée à La Roche L'Abeille, pour les fruits et légumes, la ferme de Sargnat pour la viande basée à St Martin Le Vieux, la Ferme de Busseroles basée à Flavignac pour les produits laitiers.



Lundi 12 octobre	Velouté de Butternut	Pintade rôtie	Châtaignes Haricots verts	Yaourt bio chocolat
Mardi 13 octobre	Salade de carottes, radis noir et miel	Filet mignon de porc	Pommes de terre sautées	Val de vienne
Jeudi 15 octobre	Chèvre frais	Chorizette	Potée limousine	Creusois
Vendredi 16 octobre	Toast boudin châtaignes et pétillant à la pomme	Pâté de pommes de terre	Pâtes roses	Salade de fruits frais

VENUE DU PERE NOEL

Cette année encore, le Père Noël est venu, le vendredi 18 décembre à l'école pour offrir des cadeaux aux enfants. Crise sanitaire oblige, il est passé dans chaque classe et les parents n'ont pas pu participer à ce moment convivial. En revanche, les élèves, comme chaque année, ont eu droit à un repas festif offert par la municipalité.



CREATION D'UN BLOG

Suite à la 1^{ère} période de confinement, réclamé par les parents d'élèves, un blog a été créé pour l'école pour trouver les informations de dernière minute et tout ce qui concerne la gestion du Covid à l'école : blogsenclasse.fr/87-saint-martin-le-vieux-primaire-ecole-publique/



FRESQUE MURALE

Un mur de l'école maternelle et les murs de l'abri de la cuve de fioul ont été recouverts d'une fresque murale réalisée par un artiste bordelais : Monsieur POULET. Adeptes du graffiti et du street art depuis le milieu des années 1990, il aime transporter son personnage, un poulet jaune, dodu et naïf dans des environnements variés, qui véhicule un message accessible, léger, bienveillant drôle et rempli de joie et de bonnes vibrations, avec un style enfantin de type bande dessinée.

Cette œuvre sympathique et colorée a été accueillie avec bonheur par les enfants et l'équipe encadrante.



Naissances :

Gaspard SAGNE né le 6 janvier 2020
Tom SAGNE né le 6 janvier 2020
Nina Inès BELON ERIMANTE née le 28 février 2020
Chloé Marie LAVAUD née le 26 mai 2020
Milo Jean THEILLAUMAS né le 1^{er} juin 2020
Timothé Jean Gabriel LEROY né le 15 juillet 2020
Léna DELHOUME née le 4 novembre 2020



Mariages :

Jessica FRUGIER et Romuald BESSAGUET le 8 août 2020
Aurélien CIBOT et Nicolas BRUN le 29 août 2020
Alexandra FRAY et François SAMY le 19 septembre 2020



Pacs :

Camille HOPPENREYS et Florian PÉAN le 17 février 2020
Alexia ERIMANTE et Geoffrey BELON le 17 février 2020
Jennyfer SMETS et Kévin MERY le 7 novembre 2020

Décès :

Antoine DEBORD le 11 janvier 2020
Yves CHABROL le 16 février 2020
Patrice MOREAU le 29 juin 2020
Adrienne DEBORD le 1er octobre 2020



TARIFS COMMUNAUX 2020

Location Maison des Associations

Habitants de la commune : 235 €
Habitants du Val de Vienne : 325 €
Habitants extérieurs : 430 €
Electricité : 0,20 € par unité consommée
Couverts : 0,70 € par personne
A noter que dorénavant une caution de 1000.00 € est demandée lors de la remise des clefs, afin de pallier à tout manque de civilité lors de la location de la salle.

Cantine scolaire

2,50 € pour un repas enfant
6,30 € pour un repas adulte

Garderie municipale

1,40 € par garde et par enfant

Cimetière

Concession :
Prix du m² de terrain au cimetière : 98 €
L'utilisation du caveau communal est gratuite pendant les six premiers mois puis le prix est de 155 € par mois entamé.
Case de columbarium pour 30 ans : 350 €
Caverne pour 30 ans : 450 €



Plastic'87

L'Association Plastic'87, créée depuis 2013, propose les vendredis de 14h à 18h des cours d'art contemporain assurés par Katja Patrier.

Malgré la perturbation due à la Covid-19, les cours ont pu être assurés à distance à partir du mois de mars sous la houlette de Katja.

Les travaux réalisés ont été présentés au groupe lors de « retrouvailles », en juin, sous le préau de la place de la Mairie.

Les cours ont repris fin septembre. Mais ils ont été très vite interrompus fin octobre pour les mêmes raisons qu'en mars.

Les dix adhérentes attendent patiemment la reprise des cours en 2021.

Pour tous renseignements complémentaires :
Annie QUINTARD au **05 55 39 16 78**

Solex Team Saint'Mart

Le vide-grenier du 15 août a pu se réaliser grâce à une bonne organisation et au respect du protocole sanitaire mis en place. Beaucoup de monde s'est déplacé à cette occasion et le bourg a pu retrouver une ambiance conviviale durant quelques heures.

La crise sanitaire nous a obligés à revoir nos activités de fin d'année 2020. A l'heure où nous publions cet article, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les futures manifestations, voire sur le devenir de Solex Team, sous sa forme actuelle ou sous une autre.

Le bureau, les bénévoles tiennent à remercier toutes les personnes présentes au 15 août.

Pour le bureau, **Christophe MERIGOT**

Pour tous renseignements appelez :
Christophe MERIGOT au **06 83 62 94 28**

Amicale Laïque

De nouveaux parents nous ont rejoints cette année, nous les en remercions, et ajoutons que nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour la pérennité de nos actions et l'avenir de l'Amicale.



Notre association a pour seul but de récolter des fonds et d'en faire bénéficier les enfants de l'école sous diverses formes.

En 2020, la pandémie de Covid-19 nous a contraints à annuler le vide-grenier, la classe de mer, la fête de la musique, la fête de l'école, la soirée moules-frites.

Néanmoins, nous pouvons nous féliciter du loto organisé le 15 février, puis à la rentrée nous avons décidé de réaliser des ventes de bulbes (en octobre), des chocolats de Noël qui rencontrent toujours un franc succès, avec cette année une vente de mugs décorés par les enfants de l'école !

Pour 2021, l'agenda de l'Amicale sera en fonction de l'amélioration durable de la situation sanitaire.

Nous communiquerons les dates des manifestations par les cahiers de liaisons des enfants, via Facebook et par voie d'affichage.

Avec le plaisir de vous retrouver, comme à chaque fois.

Meilleurs vœux 2021 !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Pascal ANTOINE (président)
au **06 82 99 77 05**

Magali DUCOURTIEUX (secrétaire)
au **06 88 51 50 59**

Retrouvez-nous sur Facebook :

[amicalesaintmartin](https://www.facebook.com/amicalesaintmartin)
<mailto:amicalesaintmartin@netcourrier.com>

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié réunit deux fois par mois les seniors soit pour se mesurer aux cartes, au scrabble et autres jeux de lettres ou de chiffres.

Mais depuis le mois de mars dernier, ce fonctionnement est remis en question, et ces rencontres bimensuelles, qui font tant de bien au moral ne sont plus d'actualité.

Comme la plupart des secteurs qui sont impactés par la pandémie, nous suivons avec attention l'évolution de la situation, pour voir dans quelles conditions, et quand, nous pourrions reprendre nos activités.

Restons donc à espérer des jours meilleurs, et en attendant prenez soin de vous !

Le Club Inform@tique

Son fonctionnement est calqué sur celui du Club de l'Amitié et est donc comme lui, à l'arrêt.



Seconde vie de votre matériel informatique

Le parc informatique est constitué essentiellement de dons. Afin de renouveler le matériel, le Club est toujours preneur de vos anciens équipements informatiques inutilisés. Après nettoyage physique et informatique, il sera utilisé en l'état ou recyclé.

Merci par avance aux donateurs pour leur généreuse contribution.

Pour plus de renseignement appelez :
Aimé ALBAREDE au **05 55 39 18 86**

ACCA

L'ACCA compte 30 membres pour la saison de chasse 2020-2021. En raison de la crise sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de vous confirmer si notre banquet annuel sera maintenu. En ce qui concerne le ball-trap, nous souhaiterions l'organiser le week-end du 17 et 18 avril 2021 mais là encore, tout dépendra de l'évolution de la situation.

Contact :

Jean-Sébastien MERIGOT **06 15 58 21 41**
ou magaliédav@hotmail.fr



Les Marchés de St Martin

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser le traditionnel marché du mois de juillet cette année. Néanmoins, nous restons optimistes pour 2021.



Nous trouverons les stratégies pour adapter le marché aux éventuelles mesures sanitaires pour que nous puissions profiter sereinement de moments conviviaux tout en dégustant des produits locaux.

Si vous souhaitez découvrir les coulisses du marché pour éventuellement rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à appelez

Stéphane Renou au **06 82 31 50 31**

L'équipe des marchés de Saint Martin-le-Vieux

Ryth'miX

L'association Ryth'miX de Saint Martin le Vieux vous propose des cours d'initiation à la danse moderne avec instrument (ruban, cerceau).



Les cours ont lieu à la Maison des Associations de Saint Martin le Vieux les mardis soirs de 18h30 à 19h45 pour les adultes et le mercredi de 15h45 à 16h45 pour les enfants de 4 à 10 ans et de 17h à 18h pour les plus de 11 ans.

En raison du contexte sanitaire, les cours n'ont pas pu reprendre totalement.

Pour toute information complémentaire vous pouvez prendre contact par mail ou bien par téléphone auprès de :

Corinne Bausmayer
rythmix87@yahoo.fr ou **06 71 70 17 26**

ARRIVEE D'UN NOUVEAU DGS

Christophe VERGER succède à Marie-Noëlle ANDURU, décédée en octobre dernier suite à un accident de santé aussi brutal qu'injuste. Une page importante de la Communauté de Communes se tourne avec sa disparition

TRI DES DECHETS :

Plus simple, plus rapide, plus efficace !!!

Depuis le 1^{er} juillet, tous les emballages plastiques et métalliques, même les plus petits, sont à déposer dans vos bacs jaunes avec le carton et le papier : toutes les bouteilles, tous les flacons et bidons, toutes les barquettes, tous les pots et toutes les boîtes, tous les sacs et sachets, tous les films.

Pour toute question sur le tri, appelez le :

05 55 70 50 98

Quelques consignes :

A FAIRE



- Déposer en vrac
- Plier les cartons

A NE PAS FAIRE



- Ne pas imbriquer les emballages
- Ne pas laver les emballages
- Ne pas compacter les bouteilles

Si votre bac jaune est désormais trop petit, vous avez la possibilité de le remplacer par un plus grand. Appelez le service déchet du Val de Vienne au :

05 55 70 53 05

PLUI : L'ENQUETE PUBLIQUE ARRIVE !!!

Débutée depuis avril 2015, la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) a été arrêtée le 8 décembre 2020 par le conseil communautaire. Est maintenant venue l'heure l'enquête publique qui se déroulera au cours du 1^{er} semestre 2021 pendant laquelle la population pourra consulter l'ensemble du dossier et des cartes et sera invitée à donner ses suggestions avant l'adoption définitive du PLUI.

C'est un commissaire enquêteur impartial et indépendant qui est nommé par le Président du Tribunal d'Instance, qui enregistre les remarques, requêtes et doléances des administrés.



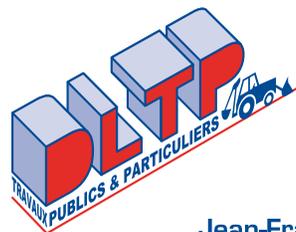
LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Ouverte depuis mars dernier, la maison de santé propose une offre de soins large avec la présence de 5 médecins généralistes, 8 infirmiers.ières, une diététicienne, une psychologue, une sophrologue, une hypnothérapeute, une orthophoniste, une ergothérapeute et une gynécologue.

LES PREMIERS LOGEMENTS ELIGIBLES A LA FIBRE A ST MARTIN

Depuis le 18 décembre dernier, le nord de la commune et plus particulièrement les villages de Leymarie, Le Mas, Le Moulin Japaud, La Pouette, La Forêt, La Sudrie et l'Ermitage sont éligibles à la fibre. Les offres commerciales des opérateurs sont ouvertes au public.

La couverture en fibre de l'ensemble du territoire communal est prévue pour 2023.



- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- TRANSPORT
- COURS
- LOCATION DE MATERIEL AVEC CHAUFFEUR

Jean-François DESAGE
06 07 72 62 80

Z.A. de Bel Air - 87700 ST MARTIN-LE-VIEUX - Tél. : 05 55 36 97 53
E-mail : dltp@wanadoo.fr



Intermarché
SUPER



leDRIVE
Intermarché

Fiers
DE VOUS PRÉSENTER
VOTRE NOUVEL
INTERMARCHÉ

rue Jeanne-Pichenaud
AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 70 37 60
Lundi au samedi : 8 h 30 - 19 h 30. Le dimanche : 9 h - 12 h 30

GARAGE CARROSSERIE CHARBONNIER
ENTRETIEN ET REPARATION TOUTES MARQUES



05 55 36 02 79
09 66 96 75 01
FAX 05 55 36 98 28

ZA BEL AIR 87700 ST
MARTIN LE VIEUX
garagecharbonnier@wanadoo.fr

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
TOUS SINISTRES ET VITRAGES / PRET DE VEHICULE // TOUTES ASSURANCES

Aixe sur Vienne
La P'tite Chopine
RESTAURANT
Mathieu PAILLER

Restaurant Plats à emporter Service traiteur
le midi du lundi au samedi (sur commande) (devis sur demande)

☎ 05 55 70 08 78

54 Avenue du Président Wilson - 87700 - Aixe sur Vienne

VOTRE AGENCE **À AIXE SUR VIENNE**
34 RUE DU PRESIDENT WILSON
TÉL. 05.55.70.34.51



Groupama
la vraie vie s'assure ici

groupama.fr 0 800 250 250 Service & appel gratuits

Groupama Centre-Atlantique - Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole - 1, avenue de Limoges CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381 045 686 RCS Niort - Emetteur de Certificats Multisaisies - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92409 - 75436 Paris Cedex 09

MERIGOT
POMPES FUNEBRES MARBRIER
Une famille au service des familles

Chambres funéraires
Javerdat | Nieul | Mézières-sur-Issoire | Saint-Priest-sous-Aixe

Organisation complète des obsèques - Transports de corps avant et après mise en bière - Marbrerie
Entretien de sépultures - Contrats obsèques - Articles funéraires - Compositions florales toutes cérémonies

24h/24 : 05 55 03 19 19 - 06 80 44 04 04
www.merigot-pompes-funebres.fr | merigotpompesfunebres@orange.fr | fax : 05 55 03 24 20

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90
www.foie-gras-fermedebeauregard.com



• Terrassements - Routes
• Canalisation - Assainissement
• Adduction d'eau potable
• VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr

SARL PEYROT FRERES
MACONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

PEYROT Raphaël PEYROT Michaël
06.86.99.45.17 06.82.45.01.79

Tél. : 05 55 36 02 63 - 12, rue Toulouse Lautrec - 87620 SEREILHAC
sarlpeyrot@orange.fr

Gedimat
Moreau Matériaux

Z.I. la Fontaille 4, allée Occitane
87230 CHÂLUS 87800 ST-MAURICE-LES-BROUSSES
Tél. 05 55 78 53 52 Tél. 05 55 57 58 50
Fax 05 55 78 54 04 Fax 05 55 57 58 99

www.gedimat.fr

SARL au capital de 167,993,90 € - Siret 306 763 335 00024 - APE 4673A - N° TVA FR 92 306 763 335



Restauration
d'Ouvrages d'Art
V.R.D.
Génie Civil
Clôtures
Serrurerie

5 et 7, rue Claude-Henri Gorceix
87280 LIMOGES

Tél. 05 55 38 11 44

Fax : 05 55 38 88 29

E-mail : contact@sotec87.fr



Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



Utraiteur

Ulocation

courses U.com

U PHOTO

U BILLETTERIE

Ouvert du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

LEGER Anthony

Elagage et abattage
d'arbres dangereux
Entretien Parcs & Jardins
Ramonage, Nettoyage
Toiture, Façades

06 75 67 33 13

DEVIS
GRATUIT

Ent MORISSON - 05 55 36 03 53 - S' MARTIN LE VIEUX



Plâtrerie traditionnelle et placo
Isolation intérieure / extérieure
Peinture intérieure / extérieure

Ravalement de façade
Revêtement de sol
NEUF & RÉNOVATION

weldom
ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08

Retrouvez-nous sur weldom.fr et

SCAL

DES OUVERTURES À VOS MESURES

depuis
1978

ISOLER

EMBELLIR

AGRANDIR

SÉCURISER

RÉNOVER

VOTRE SPÉCIALISTE
VÉRANDAS ET MENUISERIES SUR MESURE
EN ALUMINIUM ET PVC

Route de cognac 87700 Aixe-sur-Vienne - Tél : 05 55 70 24 80 - www.scal87.fr



MATERIEL AGRICOLE

MOTOCULTURE

LIBRE SERVICE

RN 21
87230 PAGEAS

lathiere-87.com
05.55.31.81.00



- Véhicules adaptés à vos besoins
- Transports Toutes Distances
- Transports privés: Gare - Aéroport
- Conventienné Par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules Adaptés aux Handicapés

Communes de stationnement : BURNAC - MEILHAC - ST MARTIN le VIEUX

Port. 06 87 35 10 80
Tél. 05 55 58 35 56

paulotaxi@orange.fr
www.paulotaxi.fr

HERVE PIEGEAGE

DÉSINSECTISEUR, PIÉGEUR.

Nids de guêpes, frelons asiatiques, européens,
abeilles, taupes, ragondins, serpents, loirs,
dératisation, insectes de maison, nuisibles de
toutes sortes.

MAZEAU HERVE
39 bis rte de beynac les bouèges 87800 burgnac

06 85 88 36 17



La Ferme
de SARGNAT
VIANDES FERMIERES

@lafermedesargnat

Sargnat, 87700 ST-MARTIN-LE-VIEUX / lafermedesargnat@gmail.com



**VENTE DIRECTE
À LA FERME**

Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 9h à 12h30

PENSEZ À COMMANDER !

Tél. 05 44 24 56 68